



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: GÉNÉRALE

IDB.26/5
PBC.18/6
21 juin 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Conseil du développement industriel

Vingt-sixième session
Vienne, 19-21 novembre 2002
Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Comité des programmes et des budgets

Dix-huitième session
Vienne, 24 et 25 septembre 2002
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 2000-2001

Rapport financier de l'exercice biennal 2000-2001

Rapport du Directeur général

Le présent rapport financier rend compte de l'emploi des ressources inscrites au budget ordinaire et au budget opérationnel de l'exercice biennal 2000-2001.

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| Introduction | 1 | 2 |
| Chapitre | | |
| I. BUDGET ORDINAIRE | 2 - 18 | 2 |
| II. BUDGET OPÉRATIONNEL | 19 - 22 | 4 |
| III. MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ | 23 | 5 |

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

Introduction

1. À l'alinéa j) de sa conclusion 1987/19, le Comité des programmes et des budgets priait le Directeur général de présenter chaque année au Conseil du développement industriel, par l'entremise du Comité des programmes et des budgets, un rapport financier rendant compte de façon claire et précise de l'emploi des ressources financières. Le présent document compare, pour l'exercice biennal 2000-2001, les crédits ouverts et les recettes prévues aux dépenses et recettes effectives, tant pour le budget ordinaire que pour le budget opérationnel.

I. BUDGET ORDINAIRE

A. Prévisions budgétaires pour l'exercice biennal

2. Les prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 2000-2001 figurant dans le document GC.8/16 et approuvées par la Conférence générale dans sa décision GC.8/Dec.17 se composent des crédits ouverts pour l'exercice biennal, d'un montant de 167 735 800 dollars, et des recettes prévues (y compris celles au titre de la participation aux coûts), d'un montant de 34 826 200 dollars, le taux de change retenu étant de 12,90 schillings pour 1 dollar.

3. Le présent rapport financier se fonde donc sur le programme et les budgets pour l'exercice 2000-2001 que la Conférence générale a approuvés dans sa décision GC.8/Dec.17, les montants correspondants ayant été répartis entre les États Membres.

4. Comme l'exige la décision GC.8/Dec.17, le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice biennal est ajusté pour tenir compte des fluctuations des taux de change. Par application du taux de change moyen enregistré au cours de l'exercice – soit 15,11385 schillings pour 1 dollar – au montant révisé des crédits ouverts et des recettes prévues, tel qu'indiqué au tableau 1, les crédits se montent en définitive à 147 099 600 dollars et les recettes prévues à 30 145 300 dollars.

B. Recettes provenant des contributions mises en recouvrement pour 2000-2001

5. L'exécution financière du programme et des budgets approuvés est subordonnée au montant effectif des ressources de trésorerie disponibles au cours de l'exercice biennal. Le budget ordinaire est financé à l'aide des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres. On trouvera comparées ci-dessous les contributions versées à ce titre pour l'exercice biennal 2000-2001 à celles mises en recouvrement en

application de la décision GC.8/Dec.17 de la Conférence générale:

En millions de dollars

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Contributions mises en recouvrement | 118,2 ^a |
| Contributions reçues | <u>110,2</u> |
| Déficit | 8,0 (6,8 %) |

^a Voir IDB.26/2-PBC.18/3, annexe III (notes afférentes aux états financiers), note 2 a).

C. Comparaison des prévisions budgétaires et des dépenses et recettes effectives pour 2000-2001

6. On trouvera comparées ci-après les dépenses et les recettes effectives et les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal:

En millions de dollars

| | Montants révisés \$ 1 = 15,11385 | Montants effectifs 2000-2001 | Sous-emploi des ressources | En % |
|--------------|--|---------------------------------|-------------------------------|---------|
| Dépenses | 147,1 | 134,6 | 12,5 | 8,5 |
| Recettes | 30,2 | 21,9 | 8,3 | 27,4 |
| Résultat net | 116,9 | 112,7 | 4,2 | 3,6 |

7. On trouvera comparées aux tableaux 1 et 2 les prévisions budgétaires et les dépenses et recettes effectives, respectivement par grand programme et par principal objet de dépense. Le sous-emploi des ressources par grand programme et principal objet de dépense est explicité dans les paragraphes ci-après.

D. Sous-emploi des ressources

8. Le sous-emploi des ressources (4,2 millions de dollars, soit 3,6 %) correspond au résultat net de la sous-utilisation des crédits ouverts (12,5 millions de dollars, soit 8,5 %) et du déficit des recettes (8,3 millions de dollars, soit 27,4 %). Le sous-emploi des ressources s'explique essentiellement par la pénurie de ressources de trésorerie disponibles pour l'exécution du budget tout au long de l'exercice biennal, pénurie qui est imputable au non-paiement ou au paiement tardif des contributions mises en recouvrement. Pour faire des économies, il a fallu reporter le recrutement d'effectifs et réduire les dépenses au titre des voyages, des services linguistiques et de documentation, de l'impression, des frais généraux de fonctionnement et d'autres objets de dépense se rapportant aux services communs.

E. Exécution financière par grand programme

9. Pour la plupart des grands programmes, le sous-emploi des ressources s'explique essentiellement par la pénurie de liquidités, comme indiqué au paragraphe 8 ci-dessus. D'autres économies ont été le résultat des mesures que l'Organisation a prises pour réduire les dépenses. L'économie de 0,8 million de dollars (soit 16,9 %) réalisée au grand programme A (Organes directeurs) est pour l'essentiel imputable à des économies au titre des dépenses de personnel du Secrétariat et à la réduction du volume de la documentation et des dépenses d'impression correspondantes. Le dépassement de crédit de 0,6 million de dollars (soit 6,4 %) au grand programme B (Gestion générale) correspond avant tout à une augmentation des dépenses de personnel qui a été partiellement compensée par une compression des frais généraux de fonctionnement des bureaux de l'ONUDI à New York et à Genève et des activités d'information. Le sous-emploi des ressources du grand programme C (Renforcement des capacités industrielles), qui se monte à 2,5 millions de dollars (soit 7,1 %) résulte en majeure partie d'un taux réel de vacance des postes permanents plus élevé que prévu au budget et de la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des activités supplémentaires relevant de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA) et des activités relevant du programme ordinaire de coopération technique qui ont été réaffectées à d'autres programmes, des réunions de groupes spéciaux d'experts, des voyages, de l'impression, de la bibliothèque et des services linguistiques et de documentation. En ce qui concerne le grand programme D (Développement industriel durable et plus propre), le dépassement de crédit se chiffre à 0,7 million de dollars (soit 4,6 %) et s'explique essentiellement par la réaffectation de crédits d'autres programmes destinés à financer la coopération technique et les activités supplémentaires relevant de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, en partie compensée par des économies au titre des voyages, de l'impression et des services linguistiques et de documentation. Le sous-emploi des ressources du grand programme E (Programme régional), qui se monte à 2,7 millions de dollars (soit 10,7 %) est essentiellement imputable à un taux élevé de vacance de postes hors Siège ainsi qu'à la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des voyages internationaux des représentants de l'ONUDI et des services linguistiques et de documentation. En outre, plus de la moitié des crédits inscrits au budget destinés à financer les activités supplémentaires relevant de la Décennie du développement industriel de l'Afrique ainsi que des crédits de la coopération technique ont été réaffectés à d'autres programmes. Le dépassement des crédits ouverts au grand programme F (Administration) s'explique essentiellement par une augmentation des

frais de personnel due à la pleine occupation des postes alors que, dans le budget, le taux de vacance prévu est de 5 % pour la catégorie des administrateurs et de 3 % pour la catégorie des services généraux, et au niveau plus élevé, en réalité, des traitements et dépenses communes de personnel par rapport aux taux standard inscrits au budget. Ce dernier phénomène est une conséquence du fait que l'âge du personnel administratif est supérieur à la moyenne. En outre, il aurait été impossible d'assurer la continuité opérationnelle si des postes avaient été laissés vacants, les compressions budgétaires répétées ayant ramené les effectifs de l'Administration à un niveau qui ne laissait plus aucune capacité de réserve pour fournir les services indispensables à toutes les parties prenantes. L'augmentation des dépenses de personnel a été partiellement compensée par des économies au titre des services communs fournis par d'autres organisations par suite de la réduction des effectifs de l'ONUDI.

10. Le sous-emploi des crédits ouverts au grand programme G (Gestion des bâtiments), qui est de 9,1 millions de dollars (soit 25,9 %) est essentiellement imputable à des mesures de réduction des dépenses qui ont entraîné une hausse du taux de vacance de postes et des économies au titre des frais généraux de fonctionnement, des fournitures et accessoires, de l'acquisition de mobilier et matériel et du programme de remplacement du matériel.

11. La réduction des dépenses au grand programme G (Gestion des bâtiments) a eu des incidences directes sur les recettes au titre de la participation aux coûts. La baisse des recettes escomptées au grand programme E (Programme régional) s'explique par le fait que les gouvernements ont contribué moins que prévu au financement des dépenses relatives aux bureaux extérieurs de l'ONUDI.

F. Exécution financière par principal objet de dépense

12. Le sous-emploi des crédits ouverts au titre des dépenses de personnel, qui se chiffre à 2,2 millions de dollars (soit 2,6 %), se décompose comme suit:

En millions de dollars

| | |
|--|--------------|
| Traitements | 2,8 |
| Dépenses communes du personnel | (1,8) |
| Réunions de groupes spéciaux d'experts | 1,5 |
| Divers | <u>(0,3)</u> |
| Résultat net | <u>2,2</u> |

13. Le sous-emploi des crédits ouverts au titre des traitements est essentiellement imputable à la hausse plus forte que prévue du taux de vacance de postes

d'administrateur et d'agent des services généraux qui a été en partie compensée par un écart entre les coûts salariaux standard et les coûts salariaux effectifs.

14. Les liquidités n'étant pas suffisantes, l'Organisation a pris les mesures d'économie ci-après pour réduire les décaissements et les dépenses:

a) Borner le recrutement externe aux postes exigeant des compétences spécialisées pour l'exécution de programmes de fond prioritaires ou de fonctions de gestion essentielles;

b) Réduire sensiblement l'emploi des crédits ouverts au titre des réunions de groupes spéciaux d'experts, en le ramenant à 80 % de ces crédits;

c) Restreindre le recrutement de personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions);

d) Limiter la documentation et réduire les dépenses de traduction et autres services connexes, ainsi que les frais d'impression.

15. Le sous-emploi des crédits ouverts pour financer les frais de voyage, qui représente 0,5 million de dollars (soit 21,9 %) résulte d'un contingentement général des voyages du personnel. La compression des dépenses relatives aux fournitures et accessoires, au remplacement du mobilier et du matériel et au report des travaux d'entretien du Centre international de Vienne a donné lieu à un sous-emploi des fonds budgétaires correspondants qui se chiffre à 6,5 millions de dollars (soit 24,7 %).

16. Les activités au titre du Programme ordinaire de coopération technique et les activités supplémentaires relevant de la Décennie du développement industriel de l'Afrique ont été presque intégralement exécutées. Ces activités se sont vu octroyer un rang de priorité élevé au cours de l'exercice biennal au détriment d'autres activités.

17. Le sous-emploi des ressources au titre d'autres objets de dépense (3,5 millions de dollars, soit 21 %) se rapporte principalement aux services communs, en particulier les dépenses nécessaires de la Gestion des bâtiments, les services de sécurité et de sûreté, les services médicaux et les services de conférence, notamment ceux de traduction.

G. Recettes

18. Le déficit des recettes par rapport aux prévisions se décompose comme suit:

Recettes en millions de dollars

| | <u>Recettes prévues</u> | <u>Recettes effectives</u> | <u>Excédent/ (déficit)</u> | <u>En %</u> |
|---------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------|
| Recettes au titre de la participation | | | | |
| aux coûts | 28,7 | 22,0 | (6,7) | - |
| Recettes accessoires | <u>1,4</u> | <u>(0,1)</u> | <u>(1,5)</u> | <u>-</u> |
| Total | <u>30,1</u> | <u>21,9</u> | <u>(8,2)</u> | <u>(27,4)</u> |

Le déficit enregistré concernant les recettes escomptées de la participation aux coûts, qui se chiffre à 6,7 millions de dollars, résulte directement du sous-emploi en montant brut des ressources destinées à financer les frais de fonctionnement du Centre international de Vienne, ainsi que du fait que les gouvernements ont contribué moins que prévu au financement des frais de fonctionnement des bureaux extérieurs de l'ONUDI. Les prévisions de recettes accessoires inscrites au budget approuvé par la décision GC.8/Dec.17 (1,4 million de dollars) ont été légèrement dépassées, cet excédent ayant été cependant plus que compensé par les pertes de change, comme le montre le tableau ci-après:

En millions de dollars

| | <u>Recettes prévues</u> | <u>Recettes effectives</u> | <u>Excédent/ (déficit)</u> |
|--|-----------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Intérêts créditeurs sur les liquidités | 1,3 | 1,4 | 0,1 |
| Recettes provenant des publications | 0,1 | 0,1 | - |
| Pertes de change | - | (2,2) | (2,2) |
| Recettes diverses | <u>-</u> | <u>0,6</u> | <u>0,6</u> |
| Total recettes accessoires | <u>1,4</u> | <u>(0,1)</u> | <u>(1,5)</u> |

Sur les 2,2 millions de perte de change, 1,8 million de dollars (1,6 million de dollars en 2000 et 0,2 million de dollars en 2001) provient de la réévaluation, conformément aux règles de gestion financière 110.6 et 110.7, des comptes bancaires détenus en monnaie locale, le solde de 0,4 million de dollars provenant d'opérations générales.

II. BUDGET OPÉRATIONNEL

19. Le budget opérationnel est financé essentiellement à l'aide des recettes provenant du remboursement des dépenses d'appui liées à l'exécution de projets de coopération technique ainsi que des services techniques fournis par l'Organisation. Les dépenses d'appui devant être imputées au budget opérationnel pour l'exercice biennal 2000-2001, indiquées dans le document renfermant le programme et les budgets (GC.8/16), ont été approuvées par la Conférence générale dans sa décision GC.8/Dec.17.

20. Le bilan financier de l'exercice biennal s'établit comme suit:

| En millions de dollars | | | |
|---|----------------------------------|-------------------------------------|---------------|
| | <u>Montants</u> <u>prévus</u> | <u>Montants</u> <u>effectifs</u> | <u>Écart</u> |
| | (1) | (2) | (3)=(2-1) |
| Exécution des activités de coopération technique, hors budget ordinaire | <u>218,0</u> | <u>148,1</u> | <u>(69,9)</u> |
| Recettes provenant de la prestation de services techniques | 29,3 | 18,2 | (11,1) |
| Participation des pays hôtes aux coûts | 0,4 | 0,1 | (0,3) |
| Recettes accessoires | <u>0,1</u> | <u>0,4</u> | <u>0,3</u> |
| Total, recettes | 29,8 | 18,7 | (11,1) |
| Dépenses | <u>28,8</u> | <u>17,3</u> | <u>11,5</u> |
| Excédent/(déficit) | <u>1,0</u> | <u>1,4</u> | <u>0,4</u> |

21. On trouvera comparées aux tableaux 3 et 4 les dépenses effectives et les dépenses prévues, telles qu'elles figurent dans le document GC.8/16, ventilées par grand programme et par principal objet de dépense, respectivement.

22. Ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessus, alors que les activités de coopération technique effectivement exécutées et les recettes en provenant n'atteignent pas les montants prévus dans les budgets, un excédent net de 1,4 million de dollars a été enregistré dans le budget opérationnel relatif à l'exercice biennal. Pour parvenir à cet excédent, il a fallu maintenir un taux élevé de vacance des postes permanents et limiter à certains secteurs les allocations de fonds destinés à financer les

dépenses autres que de personnel. Au cours de l'exercice biennal, le taux de vacance moyen des postes d'administrateur s'est établi à 40,2 % et celui des postes d'agent des services généraux à 28,1 % en termes financiers. En raison de l'excédent enregistré pour l'exercice biennal 2000-2001 (1,4 million de dollars), le solde conjugué de la réserve opérationnelle et des fonds du budget opérationnel est passé de 1,6 million de dollars à 3 millions de dollars au 31 décembre 2001.

III. MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ

23. Le Comité pourrait prendre note des informations que renferme le présent document.

Tableau 1
Budget ordinaire
Rapport financier pour 2000-2001 par grand programme
 (en milliers de dollars)

| Grand programme | Budget approuvé 2000-2001 ^a (12,90 schillings pour 1 dollar) (a) | Budget révisé 2000-2001 (15,11385 schillings pour 1 dollar) (b) | Dépenses/ Recettes effectives 1/1/00-31/12/01 (c) | Solde non utilisé Au 31/12/01 (d)=(b-c) (d) | En pourcentage (e) |
|--|---|---|--|--|--------------------------|
| <u>Dépenses</u> | | | | | |
| A. Organes directeurs | 5 678,8 | 4 881,2 | 4 054,1 | 827,1 | 16,9 |
| B. Gestion générale | 10 927,6 | 9 556,1 | 10 166,7 | (610,6) | (6,4) |
| C. Renforcement des capacités industrielles | 40 654,6 | 35 316,7 | 32 802,4 | 2 514,3 | 7,1 |
| D. Développement industriel durable et plus propre | 17 133,6 | 14 844,7 | 15 534,8 | (690,1) | (4,6) |
| E. Programme régional | 26 966,1 | 25 325,0 | 22 621,4 | 2 703,6 | 10,7 |
| F. Administration | 25 392,0 | 22 071,5 | 23 405,9 | (1 334,4) | (6,0) |
| G. Gestion des bâtiments | 40 983,1 | 35 104,4 | 26 005,5 | 9 098,9 | 25,9 |
| Total, dépenses | 167 735,8 | 147 099,6 | 134 590,8 | 12 508,8 | 8,5 |
| <u>Recettes</u> | | | | | |
| E. Programme régional | 1 015,2 | 1 015,2 | 661,7 | 353,5 | 34,8 |
| G. Gestion des bâtiments | 32 362,5 | 27 720,3 | 21 370,3 | 6 350,0 | 22,9 |
| Recettes accessoires | 1 448,5 | 1 409,8 | (147,3) | 1 557,1 | 110,4 |
| Total, recettes | 34 826,2 | 30 145,3 | 21 884,7 | 8 260,6 | 27,4 |
| TOTAL | 132 909,6 | 116 954,3 | 112 706,1 | 4 248,2 | 3,6 |

^a Approuvé par la décision GC.8/Dec.17.

Tableau 2
Budget ordinaire
Rapport financier pour 2000-2001 par principal objet de dépense
(en milliers de dollars)

| Principal objet de dépense | Budget approuvé 2000-2001 ^a (12,90 schillings pour 1 dollar) (a) | Budget révisé 2000-2001 (15,11385 schillings pour 1 dollar) (b) | Dépenses Recettes effectives 1/1/00-31/12/01 (c) | Solde non utilisé Au 31/12/01 (d)=(b-c) (d) | En pourcentage (e) |
|---|---|---|---|--|--------------------------|
| <u>Dépenses</u> | | | | | |
| 100 Dépenses de personnel | 97 337,3 | 85 959,7 | 83 736,4 | 2 223,3 | 2,6 |
| 200 Voyages autorisés | 2 430,5 | 2 182,8 | 1 705,1 | 477,7 | 21,9 |
| 300 Services contractuels | 520,1 | 454,8 | 420,1 | 34,7 | 7,6 |
| 400 Frais généraux de fonctionnement | 28 909,1 | 25 201,2 | 19 170,9 | 6 030,3 | 23,9 |
| 500 Fournitures et accessoires | 785,9 | 672,6 | 440,7 | 231,9 | 34,5 |
| 600 Acquisition de mobilier et de matériel | 623,1 | 531,8 | 258,8 | 273,0 | 51,3 |
| 700 Services informatiques (hors dépenses de personnel) | 4 150,7 | 3 542,7 | 3 784,6 | (241,9) ^b | (6,8) |
| 800 Coopération technique, y compris activités supplémentaires relevant de la DDIA | 13 875,6 | 12 043,3 | 12 033,8 | 9,5 | 0,1 |
| 900 Autres dépenses | 19 103,5 | 16 510,7 | 13 040,4 | 3 470,3 | 21,0 |
| Total, dépenses | 167 735,8 | 147 099,6 | 134 590,8 | 12 508,8 | 8,5 |
| <u>Recettes</u> | | | | | |
| 100 Dépenses de personnel | 9 651,9 | 8 336,1 | 6 996,8 | 1 339,3 | 16,1 |
| 200 Voyages autorisés | 7,2 | 6,3 | 1,5 | 4,8 | 76,2 |
| 400 Frais généraux de fonctionnement | 18 965,3 | 16 336,0 | 12 135,5 | 4 200,5 | 25,7 |
| 500 Fournitures accessoires | 206,5 | 176,3 | 113,5 | 62,8 | 35,6 |
| 600 Acquisition de mobilier matériel | 315,2 | 269,0 | 136,0 | 133,0 | 49,4 |
| 900 Autres dépenses | 4 231,6 | 3 611,8 | 2 648,7 | 963,1 | 26,7 |
| Recettes accessoires | 1 448,5 | 1 409,8 | (147,3) | 1 557,1 | 110,4 |
| Total, recettes | 34 826,2 | 30 145,3 | 21 884,7 | 8 260,6 | 27,4 |
| TOTAL | 132 909,6 | 116 954,3 | 112 706,1 | 4 248,2 | 3,6 |

^a Approuvé par la décision GC.8/Dec.17.

^b Ce dépassement de crédit résulte de la réévaluation de la part du budget approuvé exprimée en schillings autrichiens par application du taux moyen de change de l'exercice biennal, soit 15,11385 schillings pour 1 dollar. Le taux de change prévu au budget, soit 12,90 schillings pour 1 dollar, est appliqué au suivi des dépenses au cours de l'exercice biennal, de telle sorte que les dépenses restent dans les limites du budget approuvé. Ces pertes comptables, qui résultent du système de comptabilité fondé sur deux monnaies, ne se reproduiront pas car l'ONUDI est passée à un système fondé sur une seule monnaie pour l'exercice 2002-2003.

Tableau 3
Budget opérationnel
Rapport financier pour 2000-2001 par grand programme
(en milliers de dollars)

| Grand programme | Prévisions budgétaires approuvées 2000-2001 (12,90 schillings pour 1 dollar) (GC.8/Dec.17) (a) | Dépenses/ recettes effectives 1/1/00-31/12/01 (b) | Écart (c)=(a-b) |
|--|--|--|--------------------|
| <u>Dépenses</u> | | | |
| A. Organes directeurs | - | | - |
| B. Gestion générale | 987,0 | 278,6 | 708,4 |
| C. Renforcement des capacités industrielles | 8 812,8 | 4 571,8 | 4 241,0 |
| D. Développement industriel durable et plus propre | 5 081,0 | 3 596,1 | 1 484,9 |
| E. Programme régional | 7 902,6 | 4 667,6 | 3 235,0 |
| F. Administration | 6 046,3 | 4 172,9 | 1 873,4 |
| G. Gestion des bâtiments | | | - |
| Total, dépenses | 28 829,7 | 17 287,0 | 11 542,7 |
| <u>Recettes</u> | | | |
| E. Programme régional | 433,4 | 100,4 | 333,0 |
| Recettes accessoires | 140,0 | 411,2 | (271,2) |
| Total, recettes | 573,4 | 511,6 | 61,8 |
| TOTAL | 28 256,3 | 16 775,4 | 11 480,9 |

Tableau 4
Budget opérationnel
Rapport financier pour 2000-2001, par principal objet de dépense
(en milliers de dollars)

| Principal objet de dépense | Prévisions budgétaires approuvées 2000-2001 (12,90 schillings pour 1 dollar) (GC.8/Dec.17) (a) | Dépenses/ recettes effectives 1/1/00-31/12/01 (b) | Écart (c)=(a-b) |
|--|--|--|--------------------|
| <u>Dépenses</u> | | | |
| 100 Dépenses de personnel | 27,386.9 | 15 526,6 | 11 860,3 |
| 200 Voyages autorisés | - | 0,9 | (0,9) |
| 300 Services contractuels | | 555,7 ^a | (555,7) |
| 400 Frais généraux de fonctionnement | 1 442,8 | 1 203,8 | 239,0 |
| 500 Fournitures et accessoires | | | - |
| 600 Acquisition de mobilier et de matériel | | | - |
| 700 Services informatiques (hors dépenses de personnel) | | | - |
| 800 Coopération technique | | | - |
| 900 Autres dépenses | | | - |
| Total, dépenses | 28 829,7 | 17 287,0 | 11 542,7 |
| <u>Recettes</u> | | | |
| 400 Frais généraux de fonctionnement | 433,4 | 100,4 | 333,0 |
| Recettes accessoires | 140,0 | 411,2 | (271,2) |
| Total, recettes | 573,4 | 511,6 | 61,8 |
| TOTAL | 28 256,3 | 16 775,4 | 11 480,9 |

^a Les dépenses incluent le remboursement à l'Administration publique de protection de l'environnement en Chine des activités d'administration de projets exécutés au titre du Protocole de Montréal et le remboursement des services d'appui de la Fondation turque pour le développement des technologies en Turquie.